



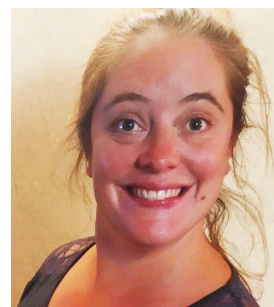
Editorial

Bienvenue Leslie !

Leslie Saulnier est la gérante retenue pour le bar / commerce multiservices.

Elle est heureuse de venir à votre rencontre !

Pour affiner les propositions de services du futur commerce, un questionnaire circule sur illiwap. Vous pouvez le compléter directement depuis le QR code ci-dessous. A vous d'y participer pour exprimer vos besoins et idées.



Des questionnaires version papier sont disponibles en mairie et auprès de Leslie qui se fera un plaisir de vous rencontrer lors d'une permanence qu'elle tiendra

lundi 28 novembre de 16h à 20h à la salle polyvalente.

N'hésitez pas à venir la rencontrer et l'accueillir comme il se doit.

D'ici là, de multiples occasions s'offrent à vous pour partager des moments de convivialité. Le dimanche 27 novembre, la commune accueillera de nombreux sportifs lors du championnat départemental de cyclo-cross, organisé par l'assoc'bike. Le téléthon permettra aussi de se retrouver pour partager la traditionnelle potée à la salle des fêtes. Viendra ensuite le temps de Noël avec le spectacle des enfants de l'école qui aura lieu le vendredi 9 décembre.

Au plaisir de se retrouver !

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six du mois d'octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François HINDRÉ, Maire.

Date de la convocation : 21/10/2022

Date d'affichage : 21/10/2022

ETAIENT PRESENTS : F.HINDRÉ- A.LUCAS-L.LAINÉ- P.THOMAS-S.LE MÉE - A.DAVID-N.THOMAS-S.ABRAHAM.

ABSENTS EXCUSES : J.M.VIDELOT- S.GILLOT (donne pouvoir à A.LUCAS)-M.PINSON (donne pouvoir à F.HINDRÉ)

SECRETAIRE DE SÉANCE : N.THOMAS

TARIFS COMMUNAUX 2023

Il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser les tarifs de location.

Le conseil décide d'une augmentation des tarifs de 2.5% avec l'ajout d'un tarif pour les activités hebdomadaires de 15 €, et un tarif chauffage du 15 Octobre au 15 Avril.

Tarifs	COM	HORS COM
Espace Arc-en-Ciel	En €	
Bal (matinée ou soirée)	218.50	299.50
Bal mariage - vin d'honneur	152.00	233.00
Repas privé 1 repas	190.00	315.00
Repas privé 2 repas	245.00	408.00
Location du lendemain	116.00	166.00
Repas Association avec entrées	299.50	479.00
Assemblée Générale	152.00	245.00
Assemblée Générale avec repas	299.50	479.00
Location cuisine seule	152.00	300.50
Loto, concours de carte	232.00	381.50
Soirée spectacle avec entrée	232.00	381.50
Arbre de Noël	152.00	301.50
Réveillon	341.50	521.00
Divers	152.00	233.00
Forfait entretien	133.00	133.00
Caution	600.00	600.00
Arrhes	50 %	50 %
Activités hebdomadaires	15.00	15.00
Chauffage (15/10 au 15/04) 1 jour	50.00	50.00
Chauffage (15/10 au 15/04) 2 jours	70.00	70.00
Salle polyvalente		
Réunion association		71
Café obsèques	59.50	

Tarifs matériel		
Sono	133.00 €	239.00 €
Couvert complet particulier	0.28 €	0.77 €
Couvert complet association	0.15 €	0.77 €
Couvert au détail	0.14 €	0.25 €
Cafetière	14.50 €	14.50 €
Laitière	14.50 €	14.50 €
<u>Bris de vaisselle ou perte</u>		
Assiette association	2.34 €	2.34 €
Assiette blanche	3.53 €	3.53 €
Verre association	0.60 €	0.60 €
Verre à pied et flûtes	2.34 €	2.34 €
Couvert association	0.60 €	0.60 €
Fourchette et couvert poisson mariage	1.36 €	1.36 €
Couteau mariage	2.62 €	2.62 €
Cuillère à café mariage	0.77 €	0.77 €
Mange debout (les 4)	40.00 €	40.00 €
Tables	2.39 €	3.52 €
Chaises	0.53 €	1.08 €

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir le tarif des concessions cimetière à 100 € pour 30 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré émet un avis favorable.

DÉLIBÉRATION MANDATANT LE CDG 22 POUR LA MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Maire expose,

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...).

Ce contrat a pour objet de regrouper, des collectivités territoriales et des établissements publics, à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

La collectivité de Grâce-Uzel, soumis à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au Centre de Gestion des Côtes d'Armor par la présente délibération permet à la collectivité d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties financières et les prestations de gestion du contrat groupe.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22

Le Conseil municipal :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Assurances,

VU le Code de la Commande publique,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

VU l'exposé du Maire,

Considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance garantissant la collectivité/l'établissement contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...).

Considérant que la passation de ce contrat doit être soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

De se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement des articles L.2113-6 et L.2113-7, des articles L.2124-1 et suivants, des articles R.2124-1 et suivants, des articles R.2161-1 et suivants, R.2162-1 et suivants du Code de la Commande publiques, pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2023.

ET PREND ACTE

Que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2024.

ADMISSION EN NON VALEURS

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres qui s'élèvent à un montant de 35.22 € sur le budget de l'eau.

Le Conseil Municipal décide de valider l'état des produits irrécouvrables.

DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

En application de l'article 13 de la loi du 25 novembre 2021, le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, il est prévu de désigner un correspondant incendie et secours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne Mme LUCAS Anaik.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA RÉGION : SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT D'UN QUAI

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'aménagement et la pose d'un abri bus. Ce projet est éligible auprès de la Région Bretagne.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'adopter le projet pour un montant de 15 405.00 € HT
- de solliciter une aide financière auprès de la Région Bretagne au titre de la création d'aménagement d'arrêt de car
- d'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :






























DEPENSES	HT	RECETTES	HT	%
Aménagement du quai et pose d'un abri bus	15 405.00 €	Région Bretagne	10 783.50 €	70 %
		Commune Autofinancement	4 621.50 €	30 %
TOTAL	15 405.00 €	TOTAL	15 405.00 €	100 %

- d'autoriser le Maire à signer les documents relatif à ce projet.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

MENUS DE LA CANTINE : NOVEMBRE 2022

Toutes les viandes bovines sont d'origine française - Poissons issus de la pêche responsable.

<p>Lundi 31 Octobre</p> <p>Vacances De la Toussaint</p>	<p>Mardi 1 Novembre</p> <p>Vacances De la Toussaint</p>	<p>Jeudi 3 Novembre</p> <p>Vacances De la Toussaint</p>	<p>Vendredi 4 Novembre</p> <p>Vacances De la Toussaint</p>
<p>Lundi 7 Novembre</p> <p>Betteraves mimosa  Mijoté de porc à l'ananas  Poêlée de légumes Fromage blanc</p>	<p>Mardi 8 Novembre</p> <p>Velouté de potirons  Poisson Riz sauce tomate Flan caramel</p>	<p>Jeudi 10 Novembre</p> <p>Macédoine de légumes Cordon bleu de volaille bio Frites Compote de fruits</p>	<p>Vendredi 11 Novembre</p> <p>FERIE</p>
<p>Lundi 14 Novembre</p> <p>Potage  Tarte paysanne  Salade Fromage Crème dessert</p>	<p>Mardi 15 Novembre</p> <p>Salade façon niçoise  Rôti de dinde aux pruneaux  Haricots Fruits de saison</p>	<p>Jeudi 17 Novembre</p> <p>Potage Dubarry  Tartiflette  Salade Liégeois au choix</p>	<p>Vendredi 18 Novembre</p> <p>Salade Alaska  Pépites de poisson A la tomate Riz Yaourt aromatisé</p>
<p>Lundi 21 Novembre</p> <p>Potage de légumes  Croq Vегgie  Blé aux légumes  Fromage Yaourt à boire</p>	<p>Mardi 22 Novembre</p> <p>Tarte paysanne  Lasagne Salade Salade  de fruits frais</p>	<p>Jeudi 24 Novembre</p> <p>Feuilleté  Rougail saucisse  Riz Fromage Compote de fruits</p>	<p>Vendredi 25 Novembre</p> <p>Salade Gauloise  Brochette de poisson Mitonnée de légumes Mousse chocolat</p>
<p>Lundi 28 Novembre</p> <p>Pâté de campagne Boules de veau en sauce  Trio de légumes  Tarte poire chocolat </p>	<p>Mardi 29 Novembre</p> <p>Potage  Omelette aux pommes de terre  Fromage Compote de fruits</p>	<p>Jeudi 1 Décembre</p> <p>Concombre à la crème  Cuisse de poulet chasseur  Poêlée de légumes  Duo de fruits </p>	<p>Vendredi 2 Décembre</p> <p>Potage de légumes  Pizza  Salade Yaourt sucré</p>



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Nombreux sont les Grâcieux venus commémorer l'armistice cette année, accompagnés des enfants de l'école Notre Dame qui ont lu le poème « 14-18 folie meurtrière » de Jacques Hubert Frougier. Deux jeunes ont participé en tenue de soldats de l'époque.



A la fin de la cérémonie, chacun était invité à marquer de son empreinte une reproduction de la colombe de la paix de Picasso.



Poème : 14-18 Folie meurtrière

De Jacques Hubert FROUGIER

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

14-18 C'était la grande guerre
14- 18 Ils ont vécu l'enfer
14- 18 C'était la grande guerre
14- 18 La folie meurtrière

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

14-18 C'était la grande guerre
14- 18 Ils ont vécu l'enfer
14- 18 C'était la grande guerre
14- 18 La folie meurtrière

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

14-18 C'était la grande guerre
14- 18 Ils ont vécu l'enfer
14- 18 C'était la grande guerre
14- 18 La folie meurtrière

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18 C'était la grande guerre
14-18 C'était la der des ders

Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière



Information collective Les métiers du transport routier

Judi 8
Décembre
9h30

1 rue de
la
Chesnaie
22600
Loudéac

Venez découvrir
le secteur du
transport
routier. Présence
de **l'AFPA** et de
l'entreprise
GARNIER. Temps
d'échanges avec
les chargés de
recrutement,
**apportez votre
CV !**
Rendez-vous
salle A de la
MEEF.



Retrouvez l'ensemble des événements sur

www.pole-emploi.fr/region/bretagne

 Pôle Emploi Loudéac  @Pole_Emploi_BZH

 **Afpa**  **GARNIER**

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **pôle emploi**

CONTRAT DE TERRITOIRE

Mr le maire a signé le contrat de territoire aux côtés des 21 autres maires du secteur.

Vincent Alleno, vice-président du département délégué aux contrats de territoire et Martine Pellan, référente de la maison du département ont retrouvé les 22 maires du secteur pour la signature d'un nouveau contrat pour la période 2022-2027.

Ce contrat garantit une solidarité territoriale, prenant en compte les spécificités du territoire.



ASSOS BIKE CX



L'Assos'Bike CX organise le championnat des Côtes d'Armor de cyclo-cross sur le circuit du « Pont-Hervé » le 27 novembre prochain.

CYCLO-CROSS

Dimanche 27 Novembre 2022

CHAMPIONNATS DES CÔTES D'ARMOR

GRÂCE-UZEL

Speakers :
Philippe Le Maire
Eric Le Balch

Ecole de vélo à partir de 10h30
Courses championnats
à partir de 12h30

ENTREE GRATUITE
RESTAURATION
SUR PLACE
TOMBOLA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
Comité des Côtes d'Armor

ASSOS BIKE CX

Grâce-Uzel

SUPER U LOUDÉAC

Entrée gratuite

Restauration sur place

Tombola

Au programme :

- 10h30 école de cyclisme (U7 à U13)
- 12h30 U15H/F
- 13h30 U17 H/F
- 14h30 U19 H/ Dames 17ans et plus/ Access
- 15h30 U23 / Élites

TELETHON



Samedi 03 décembre 2022 « 12h00 »

Pour cette édition 2022, nous allons enfin pouvoir nous retrouver à la salle « Arc en Ciel » à partir de 12h00 le samedi 3 décembre pour déguster la traditionnelle « Potée campagnarde » préparée par nos cuisiniers Cyril et Sébastien et les bénévoles pour le Téléthon.

Nous reprenons les bonnes vieilles habitudes et organisons pendant ce repas une tombola avec de nombreux lots et pour terminer l'après-midi un concours de belote. A l'entrée, différents articles seront en vente au bénéfice du téléthon.

La municipalité nous met à disposition la salle et offrira l'apéritif à tous les participants.

Des cartes sont en vente auprès des bénévoles et en mairie dès à présent au tarif de 12 € adultes et 6 € enfants. Si vous ne pouvez pas vous déplacer avant le 3 décembre, vous pouvez faire une réservation auprès des bénévoles ou en appelant au « 06 35 94 80 97 », 23 novembre dernier délai. Merci de faire le meilleur accueil à tous ces bénévoles.

Les repas peuvent être à emporter mais une salle comble est toujours plus agréable. C'est vraiment l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas et prendre des nouvelles de personnes que l'on voit si peu.....

*Infos
diverses*

FIBRE

Plusieurs d'entre vous se posent, à juste titre, la question de l'arrivée de la fibre.

Nous sommes en relation régulière avec Megalis qui nous informe que le dernier état des lieux du chantier n'est pas recevable car des défauts ont été identifiés.

Aussi, la société Axians revient sur place pour procéder aux ajustements.

Megalis nous informe donc une commercialisation pour le premier trimestre 2023.

Nous sommes évidemment comme vous, très impatients, et ne manqueront de revenir vers vous dès que possible.

RONDEAU DE L'OUST

Le Rondeau de l'Oust, association de danses bretonnes, est impliquée dans la vie uzelaise et de ses alentours depuis plus de 10 ans. Trois groupes de danseurs se rencontrent, travaillent pour apprendre et transmettre la danse bretonne, et continuer à présenter des spectacles. Les trois groupes, l'atelier chorégraphique, le groupe loisirs et le groupe enfants répètent dans l'une des salles modulaires de l'ancien gymnase, gracieusement prêtée à l'association par la municipalité uzelaise.



Le mardi soir, la trentaine de membres du groupe loisirs apprennent et répètent des danses enseignées par Stéphane ou Patricia Hamon. Chaque mois, Karine Lagattu, invite un groupe de musiciens ou de chanteurs traditionnels pour animer une soirée. Récemment, 9 musiciens (accordéon, guitare, bombarde) de l'école de musique « Centre Armor » ont joué « à danser » et ont fourni une belle ambiance.

Les enfants, quant à eux, s'octroient la salle le vendredi soir. Leurs monitrices, Hélène Dupont et Laurence Moisan, leur enseignent les pas de danse du répertoire commun en vue de leur spectacle annuel du 13 mai 2023 à Merléac. Les enfants sont répartis en deux groupes de débutants et de plus confirmés mais se retrouvent tous ensemble une fois par période.

En 2022, « Des ronds dans l'eau de l'Oust » présenté à Allineuc, a eu beaucoup de succès. Les ados du Rondeau ont rejoint le « collectif des ados de Bretagne » et se sont présentés en juin sur la grande scène de Quimper et en août à la saint Loup de Guingamp où ils aussi participé au Challenge de la dérobée. Le spectacle ado sera également visible au palais des congrès de Pontivy le 10 décembre 2022 lors de l'assemblée générale de Kenleur.

Le « chant du mois de mai », bien connu à Allineuc, et qui a été enregistré en mars dans un studio à Ploemeur, pour le CD « Jibidi 3 » regroupant des chants de toute la Bretagne, est disponible sur Youtube .

Tous les lundis, les membres de l'atelier chorégraphique se préparent pour un nouveau spectacle qui aura lieu les 24, 25 et 26 novembre 2023 à Kastel d'ô. Ils inventent de nouvelles chorégraphies et affutent leurs rôles pour le jour J.

En avril 2022, le spectacle « Un rêve mystérieux », reprise de 2016, a maintenu en haleine un public enthousiaste et s'est joué trois fois à guichets fermés à la salle Kastel d'O et a été dédié à Serge Guigo, notre président disparu.

Les réunions du bureau ainsi que les essayages de costumes se font maintenant à l'école anglaise où tout est maintenant bien aménagé et très fonctionnel.

Le Rondeau de l'Oust veut et peut encore accueillir de nouveaux membres. Prendre contact avec la présidente, Patricia Hamon, au 06 21 31 05 40. La cotisation annuelle est de 30 euros pour les adultes et de 20 euros pour les enfants.

Bonnes fêtes de fin d'année.



L'OUTIL EN MAIN DU PAYS D'UZEL

L'assemblée générale de l'Outil en Main du pays d'Uzel a eu lieu le lundi 10 octobre. Une grande partie des bénévoles qui animent les ateliers étaient présents, quelques parents d'enfants également et la majorité des représentants des élus de l'ex canton d'Uzel.

Maryline Robin, présidente, a d'abord remercié Madame Le Couédic Nicole, maire de St Hervé, pour avoir mis à la disposition de l'association la salle Legué pour les ateliers de couture et de cuisine, ainsi que Roland Le Masson, pour avoir mis à disposition ses locaux pour les ateliers de menuiserie, peinture, mécanique, carrelage, couverture pour la saison passée.

Depuis septembre 2022, la municipalité d'Uzel a mis à disposition de nouveaux locaux qu'ils viennent d'aménager dans l'ancienne salle omnisports d'Uzel sur le champ de foire. La présidente remercie Monsieur le maire d'Uzel pour avoir mis tout en œuvre pour répondre à un besoin qui devenait urgent pour l'association.

14 enfants suivent les ateliers tous les mercredis après-midi de 14h à 16h, ils sont encadrés par des bénévoles.

L'association recherche toujours des personnes de métier ou possédant un savoir-faire pour rejoindre l'équipe de bénévoles. Cela peut être une action uniquement ponctuelle pour quelques séances, sur un thème donné, exemple : art floral, arts créatifs, photographie, coiffure, etc.... Contact Maryline Robin 06 88 58 24 66.

L'association sera présente au marché de Noël à Uzel le 4 décembre, différents objets fabriqués par les enfants seront mis en vente.

Le Bureau a été reconduit : Maryline Robin, présidente, Virginie Lemoine, trésorière, Anaik Lucas, secrétaire.



DATES A RETENIR

Dimanche 27 novembre : Cyclos Cross - Championnat des Côtes d'Armor.

Lundi 28 novembre : 16 - 20 h : Permanence Leslie.

20 h 30 : Conseil municipal.

Samedi 3 décembre : Téléthon - Espace Arc en Ciel à 12 h 00.



Renseignements utiles

Mairie

 **02.96.28.81.78**

 **mairiedegrace-uzel@orange.fr**

 **http://www.grace-uzel.fr**




Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 17 H 00 le mardi et le jeudi.

De 8 H 30 à 12 H 00 le mercredi et le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :  **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**
bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompier  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDÉLOT